Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260414-D2026_04_14_05-DE

Mis en ligne le : 20/04/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 14 avril 2026

Délibération N° : 2026/04/14/05

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 17 - Votants : 21.
Détail du vote : Vote pour les Étoiles de Plouédern : Abstention : 2 / Pour : 19 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0,
Vote pour la Gym Plouédern : Abstention : 1 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0,
Vote pour Thaï Boxing Club de l'Élorn : Abstention : 1 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0,
Vote pour l'APEL école St Édern : Abstention : 2 / Pour : 19 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0,
Vote pour les autres associations : Abstention : 0 / Pour : 21 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, TOURBOT, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, VIGOUROUX, CUEFF, BLONS, JACOPIN.

Absents et excusés : Mmes CALLAC (pouvoir à Mme NOWAK), CASU (pouvoir à M. GOALEC), et MM GUILLOTIN (pouvoir à Mme TOURBOT), SANQUER (pouvoir à M. CUEFF), BERNARD, GOARIN.

Secrétaire de séance : M. Christine CORRE.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2026

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire, présente à l'assemblée les règles d'attribution des subventions et les travaux menés par la commission « associations » :

- Les associations sportives avec compétition bénéficient d'une base de 230 € et un complément de 25 € par jeune et 3 € par adulte.
- Les associations sportives sans compétition bénéficient d'une base de 230 € et d'un complément de 15,50 € par jeune et de 1,55 € par adulte.
- Les associations culturelles (jeunes et anciens) bénéficient d'une base de 200 € et d'un complément de 15,50 € par jeune et de 1,55 € par adulte.
- Le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes et les Étoiles de Plouédern bénéficient d'un forfait de 1.500 €, UNC / UNCAFN d'un forfait de 230 €.
- Les autres associations de Plouédern bénéficient d'une subvention de 200 €.
- Pour les associations sportives extérieures à Plouédern, il leur est attribué une subvention de 15,50 € par jeune et de 1,55 € par adulte, avec une subvention minimale de 15 €.
- Pour les associations caritatives majeures, le forfait est de 200 € et pour les autres le forfait est fixé à 80 €.
- Enfin, pour les subventions « anniversaire », un forfait de 150 € est attribué, sur demande de l'association, pour les multiples de 10 uniquement.
- Lors de leur création, les associations de Plouédern peuvent bénéficier d'une subvention de 200 € versée la première année sous conditions.

Mis en ligne le : 20/04/26
Sur www.plouedern.fr

Délibération N° : 2026/04/14/05

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260414-D2026_04_14_05-DE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

ASSOCIATIONS	FORFAIT	MONTANT ADHERENTS	Montant accordé 2026
Associations sportives avec compétition de Plouédern			
Football.C.P.P	230,00 €	1 121,00 €	1 351,00 €
Amicale Cyclotouriste de Plouédern	230,00 €	204,00 €	434,00 €
Tennis Club de Plouédern	230,00 €	1 472,00 €	1 702,00 €
GRS Stérédern	230,00 €	2 340,00 €	2 570,00 €
Les Archers de Plouédern	230,00 €	771,00 €	1 001,00 €
Plouédern Running Club	230,00 €	204,00 €	434,00 €
Thaï Boxing Club de l'Elorn	230,00 €	1 291,00 €	1 521,00 €
Associations sportives sans compétition de Plouédern			
Survival Academy Michel Mobian	230,00 €	16,00 €	246,00 €
Gym Plouédern	230,00 €	227,00 €	457,00 €
Associations culturelles de Plouédern			
Trou de Mémoire	200,00 €	236,00 €	436,00 €
Sevenadur d'an Oll	200,00 €	104,00 €	304,00 €
Jardin'Édern	200,00 €	36,00 €	236,00 €
Autres associations pour les jeunes et les anciens de Plouédern			
Amicale de Loisirs de Plouédern	200,00 €	149,00 €	349,00 €
Les Ateliers de Dominique	200,00 €	42,00 €	242,00 €
Les Petites Mains	200,00 €	400,00 €	600,00 €
TI AR VRO	200,00 €	93,00 €	293,00 €
Associations sportives extérieures à Plouédern			
Association Elorn Handball		465,00 €	465,00 €
Tempo		310,00 €	310,00 €

ASSOCIATIONS	FORFAIT	MONTANT ADHERENTS	Montant accordé 2026
Associations caritatives majeures			
Secours Populaire Landerneau	200,00 €		200,00 €
Secours Catholique Landerneau	200,00 €		200,00 €
Croix Rouge Landerneau	200,00 €		200,00 €
Les Restos du Cœur	200,00 €		200,00 €
Autres associations de Plouédern			
Diatonik Penn ar Bed	200,00 €		200,00 €
Comité des Fêtes de Plouédern	1 500,00 €		1 500,00 €
U.N.C/U.N.C.A.F.N.	230,00 €		230,00 €
Société de Chasse de Plouédern	200,00 €		200,00 €
PS2M	200,00 €		200,00 €
APEL école Saint Edern	200,00 €		200,00 €
Comité de Jumelage de Plouédern	1 500,00 €		1 500,00 €
Les Étoiles de Plouédern (carnaval)	1 500,00 €		1 500,00 €
A.A.P.P.M.A de l'ELORN	200,00 €		200,00 €
Associations extérieures à Plouédern			
Rêves de Clown	80,00 €		80,00 €
Leucémie Espoir 29	80,00 €		80,00 €
Solidarité Paysans Bretagne	80,00 €		80,00 €
CIDFF (Centre d'information sur les	80,00 €		80,00 €
Enfance et partage	80,00 €		80,00 €
TOTAL	10 400,00 €	9 481,00 €	19 881,00 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité*,

* avec abstention des membres du Conseil Municipal pour les associations dont ils sont membres du bureau : Mme CORRE et M. SANQUER (pour les Étoiles de Plouédern), Mme RIOU (pour la Gym Plouédern), M. GUILLOTIN (pour Thaï Boxing Club de l'Élorn) et M. PÉDEL et Mme CALLAC (pour l'APEL école St Édern).

AUTORISE le versement de ces subventions.

La Secrétaire,
Christine CORRE

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800